



DÉCLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 24 MAI 2022

Monsieur le Président,

Par message du 18 mai, le directeur général s'est adressé aux personnels de la DGFIP pour annoncer dans le cadre de la préparation des nouvelles orientations stratégiques de la DGFIP qui définiront le prochain contrat d'objectif et de moyens, l'organisation d'un grand « remue-ménages » prétendant associer l'ensemble des agents.

Il y précise que ces travaux, qui s'échelonneront jusqu'à l'été, porteront sur l'avenir de nos métiers, les conditions d'exercice de nos missions, les relations avec nos partenaires, mais qu'ils pourront également conduire à questionner les valeurs, les atouts, les fragilités, les marges d'amélioration de la DGFIP.

Au travers de ce message, la Direction Générale entend lancer un débat prétendument participatif sur l'avenir de notre direction, selon des modalités dépendant des conditions d'organisation locales, en dehors de toute orientation prédéfinie.

Or cette orientation a déjà été présentée aux directeurs au cours du 1er trimestre, des réflexions approfondies ont déjà été engagées avec ces derniers sur les prochaines évolutions, voire dégradations de la DGFIP que la centrale souhaite mettre en œuvre, et cela sans aucunement y avoir associé les représentants des personnels.

Le fait que ce type de concertation ait été lancé sans y associer en amont les organisations syndicales de la DGFIP démontre ainsi la volonté du directeur général d'ignorer leur représentativité et leur crédibilité, et de les court-circuiter au travers d'un dispositif déstructuré permettant d'interpréter les résultats à sa convenance.

Dans toutes les instances, nos organisations n'ont cessé de vous alerter sur les conséquences néfastes des politiques et réformes engagées pour les missions, les services, les emplois, les conditions de travail des personnels de la DGFIP ainsi que la dégradation du service public proposé aux usagers.

L'organisation de ces « concertations » (et quand voit le sens que vous donniez à ce mot lors de l'annonce du NRP, on ne peut qu'être dubitatifs) démontre ainsi la volonté d'écarter, préalablement à toutes discussions pré-stratégiques, les observations et revendications portées par nos organisations syndicales sur de multiples sujets.

En voici d'ailleurs une liste non exhaustive :

- Une revalorisation conséquente de notre rémunération.
- L'opposition à toute rémunération au mérite qui aurait pour effet de diviser davantage les agents et d'augmenter l'individualisation sans précédent de notre rémunération.

Nous nous opposons en effet à toute refonte des modalités de rémunération à enveloppe constante qui induirait de fait de distribuer quelques miettes à certaines et certains et à soustraire du pouvoir d'achat au plus grand nombre.

- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique.

- Le maintien et le renforcement de l'ensemble de nos missions, qui sont indispensables au bon fonctionnement de l'État et garantes de la cohésion sociale, notamment les services de gestion des impôts des particuliers et des professionnels, les services de la gestion publique, les services des missions cadastrales et foncières, le contrôle fiscal, les services informatiques, les services transverses et l'accueil de proximité.
- La fin des services nationalisés et le retour des compétences dans les départements (notamment les SAPF et CSRH).
- Le retour de l'encaissement de l'impôt au sein de nos structures.
- 89 emplois supplémentaires en Meuse, ce qui correspond au nombre de postes supprimés depuis 10 ans.
- le retour d'implantations DGFiP pérennes au plus près des usagers et des domiciles des agents.
- la fin de l'industrialisation des tâches, la possibilité de rendre un travail de qualité.
- la fin du recrutement par la voie contractuelle, dans le but de maintenir un service public de qualité avec des agentes et agents sous statut, formés et protégés et la fin la précarisation des emplois induite par une contractualisation de masse.
- augmenter le volume des promotions internes et la possibilité d'évolution dans les carrières.
- le maintien d'une action sociale locale, au plus près des agents, ainsi que l'arrêt de la vente des résidences EPAF.

Ces besoins transparaissent d'ailleurs dans l'observatoire interne, où on peut constater, entre autres, qu'une part énorme des agents trouve que leur direction n'évolue pas dans le bon sens et évolue trop vite ; le décalage éloquent entre les réponses de notre ministère et celles de la Fonction Publique d'Etat, montrant ainsi l'état de notre administration ; des réformes subies, un niveau de stress inquiétant, une charge de travail intenable ; une très faible part (8 %) des agents arrivant à toujours faire face à leurs difficultés quotidiennes ; des promotions insuffisantes, une rémunération insuffisante, une absence de reconnaissance ; une grande inquiétude des agents sur la qualité de services rendus aux usagers.

Et ce malgré un sondage biaisé, par exemple en laissant deux réponses possibles pour les réponses positives et une seule pour les réponses négatives ou avec la disparition des réponses possibles concernant la situation des effectifs...

Ce manque de transparence démontre le mépris du dialogue social qu'entretient l'administration à l'égard des corps intermédiaires.

Nous déplorons également que vous ayez inscrit à l'ordre du jour du CTL emploi du 14 janvier 2022 le choix des ponts naturels pour 2022. Vous avez donc arbitrairement choisi 2 ponts sur les 3 possibles en excluant celui de l'Ascension le 27 mai prochain et avez été confronté à une fermeture annoncée de l'application HELIOS. Les représentants des personnels Solidaires et CGT Finances Publiques ne cautionnent pas ce choix auquel ils n'ont pas participé. Nous demandons tous les ans que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour d'un CTL différent de celui des suppressions d'emplois, qui auquel la majorité des représentants ne souhaite pas participer.

Nous demandons que les agents aient le choix de venir travailler ou pas et que les services soient fermés au public.

Pour toutes ces raisons, monsieur le président, les représentants de Solidaires Finances Publiques et CGT Finances Publiques ne siégeront pas à ce CTL.